

Objet : aménagement de la place Mistral - Eaux Claires

Monsieur le Maire,

Madame la Première Adjointe (Quartiers populaires), Monsieur le Deuxième Adjoint (Nature en ville, Espaces publics, Biodiversité et Fraîcheur), Madame la Septième Adjointe (secteur 3) ;

Le Comité de Liaison des Unions de Quartier de Grenoble (CLUQ), attentif à la question de l'aménagement d'un espace public à haute signification, le parvis du Plateau, souhaite, par le biais de sa Commission Territoire et Gouvernance, qui associe les processus de concertation aux effets des projets, et en concertation avec le Collectif des Habitants de Mistral (CoHaMis), et l'Union Des Habitants des Eaux Claires (UDHEC), poser quelques questions sur le projet de végétalisation arborée de cet espace, que portent la Ville et la Métro :

- quelle fut la participation des habitants ? Est-on passé de l'information à la concertation ? A-t-on ouvert des possibilités d'évolution du projet d'aménagement du parvis ? Si oui, sur quel aspect ?

- quelle fut la participation des citoyens organisés ? Les Unions de Quartier contiguës et leur structure de liaison, le CLUQ, ont-elles été invitées à toutes les réunions ?

- quels sont les effets de la végétalisation projetée sur la réduction du changement climatique ? Sur la température des lieux ? Sur leur hygrométrie ?

- quels sont les effets sur la pollution atmosphérique ? Sur la séquestration du carbone ? Sur la captation des poussières, notamment les PM 2,5, les plus nocives ?

- quels sont les effets sur la vie interne de Mistral, reconnu comme quartier prioritaire ? Sur sa capacité à accueillir des manifestations d'envergure, sources de convivialité ? Sur le souhait d'ouvrir ce quartier vers l'extérieur ? Sur la volonté d'abattre les frontières encadrant le quartier, objectif du *projet urbain Mistral* ?

- quels sont les effets sur les possibilités de monter des animations commerciales, artistiques, ludiques ? Plus précisément, sur la reconstitution d'un marché hebdomadaire, qui a existé et a malheureusement périclité ?

- quels sont les effets sur les relations entre les quartiers environnants, Mistral, Eaux Claires, Rondeau-Libération ?

- quels sont les effets sur le rôle de « passerelle active » que joue le Plateau ? Sur sa visibilité ? Sur son accessibilité ?

- quelle est la complémentarité avec les espaces verts voisins ? Avec les lignes d'arbres de la rue Aimé Césaire, située derrière le Plateau ; de la rue Anatole France, située devant le Plateau ; de l'école Aimé Césaire, située devant ?

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Le Président du CLUQ  
Guy Waltisperger



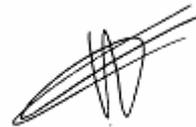
L'animateur de la Commission  
Jean-Pierre Charre



Le Président du CoHaMis  
Karim Kadri



La référente de l'UDHEC  
Po/Aline Médina



*Copies à :*

- *Monsieur le Président de Grenoble Alpes Métropole*
- *Monsieur le Directeur du Projet urbain*
- *Monsieur le Directeur du Plateau*
- *Madame la référente de l'UQ Eaux Claires*
- *Monsieur le Président de l'UQ Rondeau Libération*
- *Monsieur le Président du CoHaMis*